


Séverine DESMOUILLERES

De: PROYART Pascal - DDT 28/SAUH/AU/BPAT <pascal.proyart@eure-et-loir.gouv.fr>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 11:25
À: Séverine DESMOUILLERES
Cc: CROSTA Mathieu - DDT 28/SAUH/AU/BPAT; KIRCHMANN Severine - DDT 28/SAUH/AU/BPAT
Objet: Re: Tr: [INTERNET] Modification n°4 du PLU - Ville de Dreux

Bonjour Madame DESMOUILLERES,

Après étude du dossier de modification N°4 du PLU de Dreux, je n'ai pas de remarques particulières à formuler.

Bien cordialement,

 PRÉFET DE L'EURE- ET-LOIR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Pascal PROYART Chargé d'études planification et aménagement du territoire SAUH/AU/BPAT Tél : 02.37.20.40.06 Fax : 02.37.20.41.20 ddt-sauh-au-bpat@eure-et-loir.gouv.fr Internet : http://www.eure-et-loir.gouv.fr
--	--

Eco-responsabilité : merci de n'imprimer ce message que si cela est nécessaire

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Le 07/03/2022 à 17:53, CROSTA Mathieu - DDT 28/SAUH/AU/BPAT a écrit :

Pascal,

Je te laisse télécharger ce dossier, l'archiver et me préparer un avis d'ici le 30 mars.

Bonne fin de journée

	Mathieu CROSTA Chef de bureau Bureau Planification et Aménagement du Territoire Service Aménagement, Urbanisme et Habitat (SAUH) Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir Tél : 02.37.20.40.53 Tél : 06.50.78.09.93 mathieu.crosta@eure-et-loir.gouv.fr
---	---

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Modification n°4 du PLU - Ville de Dreux

Date :Mon, 7 Mar 2022 13:07:24 +0000

De : s.desmouillieres (par Internet) <s.desmouillieres@ville-dreux.fr>

Répondre à : s.desmouillieres <s.desmouillieres@ville-dreux.fr>

Pour : jean.martino@eure-et-loir.gouv.fr <jean.martino@eure-et-loir.gouv.fr>, mathieu.crosta@eure-et-loir.gouv.fr <mathieu.crosta@eure-et-loir.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de modification n°4 du PLU de la Ville de Dreux : <https://we.tl/t-WIsUKQD4wg>

Ce dossier comprend :

- L'arrêté du Maire n° ARR2021-216 en date du 14 juin 2021, prescrivant la modification n°4 du PLU de Dreux ;
- La délibération n°DEL2021-071 en date du 29 juin 2021, définissant les modalités de concertation
- Le dossier de présentation de la modification n°4 comprenant la notice explicative, le projet de règlement écrit modifié, et le projet de règlement graphique modifié.

Un courrier accompagné du dossier est également envoyé par voie postale (pour des questions de coût de reproduction, les plans joints à ce courrier sont imprimés en A3, mais seront fournis en format A0 pour l'enquête publique et l'approbation du dossier).

Vous souhaitant une bonne réception, je me tiens à votre disposition pour tout complément.

Cordialement



Séverine DESMOUILLIERES

Responsable du Service Urbanisme

Services Techniques & Aménagement Durable

2 rue de Châteaudun

BP 80129 28103 Dreux Cedex

02.37.38.84.79

www.dreux.com